



VOLAILLES - PALMIPÈDES

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

BIEN VACCINER VOS CANARDS CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

OBJECTIFS

> Être capable d'adopter une démarche vaccinale en palmipède dans le contexte d'IAHP afin d'assurer la trilogie : haut niveau sanitaire, exigence réglementaire, santé-sécurité des travailleurs et des animaux.



INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

BIEN VACCINER VOS CANARDS CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE



VOLAILLES - PALMIPÈDES

PROGRAMME

- > Atelier interactif sur la **biosécurité des opérations** de vaccination
- > Manipulation du **matériel disponible**
- > **Gestion des incidents fréquents, prévention** des accidents d'injection
- > **Contention efficace** des animaux dans le respect du BEA : présentation de solutions matérielles pertinentes
- > **Traçabilité des opérations** : utilisation des outils connectés
- > **Principes généraux de l'immunité** et conséquences pratiques sous forme de travaux pratiques
- > Identification des points critiques de contrôle par **l'analyse de risques AMDEC**
- > **Bilan de la formation, débriefing**

DURÉE

1/2 JOUR À 1 JOUR
(DE 4H À 7H)

PUBLIC

AGRICULTEURS ET/OU
SALARIÉS AGRICOLES EN
ÉLEVAGE DE VOLAILLES
OU PALMIPÈDES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, MISE EN
SITUATION ET ANALYSE
DE SITUATION EN
ÉLEVAGE, ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES,
BRAINSTORMING

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

